



N^o 251

Le 16 décembre 1988

TREMBLEMENT DE TERRE EN ARMÉNIE: CONTRIBUTION DU CANADA

Une semaine après le tremblement de terre en Arménie, la nature des secours requis a changé. Les envois de vêtements et de nourriture ne sont plus nécessaires et il y a suffisamment de fournitures médicales.

Le gouvernement du Canada a versé le gros de sa contribution annoncée, soit 5 550 000 \$ jusqu'ici, à la Croix-Rouge canadienne, qui est en mesure de répondre efficacement et rapidement aux nouveaux besoins à mesure qu'ils se font jour.

Par souci d'efficacité, il invite les particuliers comme les organisations à suivre son exemple et à verser des dons en espèces à la Croix-Rouge.

Les envois canadiens de secours d'urgence se poursuivent. Air Canada a généreusement participé à l'effort collectif en rassemblant à Mirabel les contributions en nature, pour expédition ultérieure. Trois avions du ministère de la Défense nationale ont déjà acheminé en Arménie des fournitures médicales et autres. Un quatrième vol est prévu pour ce soir, et un cinquième pour dimanche. En outre, la Croix-Rouge canadienne a affrété un avion qui doit quitter Toronto lundi. D'autres vols nolisés seront effectués si nécessaire.

- 30 -

Secretary of State
for
External Affairs

Secrétaire d'État
aux
Affaires extérieures